



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Indice suisse des prix à la consommation

Description

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix des biens et des services représentatifs de la consommation des ménages privés. Il indique de combien les consommateurs doivent augmenter ou diminuer leurs dépenses pour maintenir le même volume de consommation malgré les variations de prix.

Variable relevée : Prix de transaction des biens et des services représentatifs de la consommation des ménages privés en Suisse

Résultats disponible depuis : 1914 (1922)

Méthodologie

Activité : enquête basée sur un échantillon

Type d'enquête : Le relevé est effectué sur le terrain, par téléphone, sur Internet (par ex. webscraping), par voie postale et par transfert des données de vente centralisées (par ex. données scannées)

Type et taille de l'échantillon : quelque 100'000 prix sont relevés mensuellement dans environ 8'000 points de vente, dont 5'200 bailleurs interrogés dans le cadre du relevé des loyers.

Participation : obligatoire

Degré de régionalisation : Suisse

Périodicité: Mensuelle

Période de référence : Au cours des deux premières semaines du mois (exception: le prix du mazout et des carburants sont relevés la première et la troisième semaine du mois)

Révisions (avec nouvelle base d'indice) :
1939 (1950), 1966, 1977, 1982, 1993, 2000, 2005, 2010, 2015 & 2020.
Depuis décembre 2001, le panier-type est repondéré chaque année.

Politique de révision

Pas de révision des résultats

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF)
Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) et Demoscope

InformationIPC
+41 58 46 36900
lik@bfs.admin.ch